



## COMMISSION EUROPÉENNE

DG Marché intérieur

Services, Droit d'auteur, Propriété Industrielle et Protection des Données  
**Droit d'auteur et droits voisins**

Bruxelles, le 21.04.2004  
MARKT/E4/AA D(2004) 6036

Madame, Monsieur,

La Commission vient d'adopter la communication sur la gestion du droit d'auteur et des droits voisins au sein du marché intérieur (COM(2004)261final, pièce jointe). Vous pourrez trouver cette communication et le communiqué de presse qui lui est relatif (IP/04/492) dans les 11 langues actuelles de l'Union européenne sur le site [www.europa.eu.int/comm/internal\\_market/](http://www.europa.eu.int/comm/internal_market/) puis « propriété intellectuelle, rubrique « news ».

Le chapitre III de cette communication aborde la gestion collective des droits. La Commission y indique qu'une initiative législative dans ce domaine est requise et décrit les questions qui s'y rattachent.

Dans le cadre de la préparation spécifique de cette initiative, la Commission engage maintenant une consultation supplémentaire des cercles intéressés, qui fait suite à celle menée jusqu'en 2002. Ceci permettra de discuter de l'impact de cette initiative sur la gestion collective et la bonne gouvernance des sociétés de gestion.

Ainsi, à la base du chapitre III de la communication susvisée, la Commission donne aux cercles intéressés l'opportunité de lui faire parvenir leurs commentaires supplémentaires jusqu'au 21 juin 2004. Cet appel est indiqué dans le communiqué de presse IP/04/492 (pièce jointe).

A moins qu'une demande expresse de confidentialité ne soit demandée à la Commission, les commentaires reçus seront publiés sur le site internet de la Direction Générale du marché intérieur ([www.europa.eu.int/comm/internal\\_market/](http://www.europa.eu.int/comm/internal_market/), puis cliquer sur « consultations »).

Les commentaires éventuels doivent nous parvenir dans le délai imparti à l'adresse suivante : [Markt-E4@cec.eu.int](mailto:Markt-E4@cec.eu.int).

Jörg Reinbothe  
Chef d'unité

Pièces jointes : - COM(2004)261final  
- Communiqué de presse IP/04/492

Personne de contact : Alain Andriès, Tél. (32-2) 295 17 24, [alain.andries@cec.eu.int](mailto:alain.andries@cec.eu.int)

Commission européenne, B-1049 Bruxelles - Belgique. Téléphone: (32-2) 299 11 11.  
Bureau: C100 05/52. Téléphone: ligne directe (32-2) 295 53 23. Télécopieur: (32-2) 299 3051.

[http://europa.eu.int/comm/internal\\_market/](http://europa.eu.int/comm/internal_market/)  
E-mail: [joerg.reinbothe@cec.eu.int](mailto:joerg.reinbothe@cec.eu.int)